139540 - Sur quel doigt le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) portait-il sa bague?

question

Lequel des doigts du Messager (Bénédiction et salut soient sur lui) portait il sa bague? A ma connaissance c'est l'index. Est-ce exact? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, une divergence de vues oppose les ulémas (puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) à propos de l'emplacement de la bague, pour savoir si c'est la main droite ou la main gauche. Deux avis s'en dégagent:

Le premier privilégie la main gauche conformément aux doctrines hanafite, malikite et hanbalite. On lit dans radd al-Moukhtar (5/230) , un ouvrage hanafite:«c'est à sa main gauche. Il convient de la porter sur son annulaire exclusivement et pas à la main droite. L'expression qu'al Qahstaani a empruntée d'al-Mouhit se présente ainsi: Il est permis de la porter à la main droite, bien que ce soit un emblème des (chiites) rafidites On lit dans Hachiatou al-Adwi sur Kifayatou at-Talib (2/360), un ouvrage malikite: Le choix de la majorité (des ulémas) y compris Malick est de porter la bague à la main gauche. C'est préférable. Malick la portait à sa main gauche.

Aboul Walid al-Badji (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Les partisans de la Sunna sont tous unanimes à porter la bague à la main gauche. C'est l'avis de Malick. Je réprouve qu'on la porte à la main droite. Il poursuit: on mange, boit et travaille avec la main droite. Comment retirer la bague de la main gauche pour la porter à la main droite? Extrait d'al-Mountaqa, charh al-Mouwatta (7/256).

On lit dans Kashshaaf al-Quinaa (2/236), un ouvrage hanbalite: «porter la bague à l'annulaire

gauche est préférable à son port à l'annulaire droit. C'est ce qu'il (l'imam Ahmad) a précisé selon la version de Salih et al-Fadhl. C'est plus sûr et mieux vérifié. La version d'al-Athram et d'autres évoquant le port de la bague à la main droite est faible.

Ad-Daraqoutni et d'autres ont dit: Ce qui est retenu (par tous) est que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) portait sa bague à sa main gauche. citation succincte.

Les partisans de cet avis présentent plusieurs arguments:

1. D'après Anas (P.A.a) a dit: La bague du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) était portée ici, faisant allusion à son annulaire gauche. (Rapporté par Mouslim,2095).

2. La pratique de la plupart des compagnons. Mieux, Ibn Abi Chayba a rapportée dans son al-Mousannaf grâce à ses chaînes (6/68) qu' Abou Baker, Omar, Outhmane, al-Hassan , al-Houssayn, Ibn Omar, al-Qassim, Salim et d'autres ancêtres pieux portaient leurs bagues à la main gauche.

3. Le port de la bague à la main gauche est plus facile pour celui qui veut prendre la bague avec la main droite pour la poser. Au début , on portait les bagues pour les utiliser comme sceaux. Et les mettre à la main gauche était plus à même de faciliter cette tache.

4.Le port de la bague à la main droite reflète la doctrine des rafidites. Or, il est recommandé de se démarquer des partisans des innovations.

Le deuxième avis reflète le choix des chafiites.

L'imam an-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Ce qui est juste et répandu est qu'il est préférable de porter la bague à la main droite car c'est un bijou. Or la droite est plus noble. Al-Madjmou, (4/462).

Ils s'appuient sur plusieurs arguments:

1.D'après Naafi, Abdoullah lui a raconté que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) s'était fait fabriquer une bague en or et il tournait la pierre précieuse qui l'ornait vers sa paume quand il la portait. Les gens se firent fabriquerdes bagues en or (pour l'imiter). Il monta en chaire, loua

Allah, Lui rendit hommage avant de dire: Je m'étais fait fabriquer une bague en or mais je ne la porte plus...Puis il la jeta et les gens le suivirent en cela...Djouwauriyah dit: je pense qu'il (le rapporteur)a dit qu'il portait la bague à la main droite. (Rapporté par al-Bokhari,5876). Une version citée par Mouslim précise clairement que la bague était portée à sa main droite.

2. D'après Anas ibn Malick (P.A.a) le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) portait à sa main droite une bague en argent munie d'une pierre précieuse de fabrication abyssinienne qu'il tournait vers sa paume. (Rapporté par Mouslim,2094).

3. D'après Abdoullah ibn Djaafar (P.A.a):Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) portait une bague à sa main droite. (Rapporté par Ahmad dans al-Mousnad (3/265) et jugé bon par les réviseurs d'al-Mousnad , édition de l'établissement ar-Rissalah. L'imam al-Bokhari y dit: Voilà le hadith le plus sûr rapporté par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) sur le sujet. Extrait de Sunan at-Tirmidhi, n° 1744.

4.At-Tirmidhi a dit: On trouve sur le sujet des hadiths reçus d'Ali, de Djaber, d'Abdoullah ibn Djaafar, d'Ibn Abbas, d'Aicha et d'Anas. Le hadith d'Ibn Omar est bon et authentique.

5. Ils tirent un argument de ce qui a été rapporté de façon sûre, à savoir que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) aimait à privilégier son côté droit quand il se peignait ou faisait ses ablutions et dans toutes ses affaires.» (Rapporté par al-Bokhari,168). Le port d'une bague fait partie de la toilette et l'on recommande d'y privilégier la droite.

Ils ont réfuté les arguments du premier avis en disant que les hadiths qui attestent que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) portait sa bague à la main droite sont plus sûrs et plus nombreux et donc méritent mieux d'être retenus.

Ibn Hadjar al-Haytami (Puisse Allah lui accorer Sa miséricorde) a dit: La main droite l'emporte car elle est citée dans la plupart des hadiths. Voir Touhafatoul Mouhtadj (3/276).

L'imam an-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a réfuté l'argument selon lequel le port de la bague à la main droite est un emblème des rafidites en ces termes: ce n'est pas le cas

dans la plupart des pays. Et quand bien même ce serait le cas, on n'abandonnerait pas la droite. Comment l'abandonner pour le simple prétexte que des hérétiques la préfèrent. Voir al-Madjmou' (4/462).

Quant à l'argument que la majorité (des ulémas) tirent de la pratique d'une partie des compagnons consistant à mettre la bauge à la main gauche, on lui oppose la pratique d'autres compagnons qui , eux , portaient leurs bagues à la main droite d'après une version rattachée par Ibn Abi Chayba dans al-Mousannaf (6/65) d'après Ibn Abbas, Djaafar ibn Muhammad et Abdoullah ibn Djaafar. Bien plus, al-Hafezh Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: On a rapporté qu'Abou Baker , Omar, et un important groupe des compagnons et de la génération médinoise venue immédiatement après eux et d'autres qu'ils portaient leurs bagues à la main droite. Extrait de Fateh al-Bari (10/372).

Des ulémas ont soutenu qu'il était légitime de porter la bague à la main droite comme à la main gauche pour se conformer à tous les hadiths reçus.

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Les hadiths divergent sur la question de savoir si sa bague était à sa main droite ou à sa main gauche. Ils sont tous transmis grâce à des chaines sures. Extrait de Zaad al-Maad (1/139).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Ce qui est juste est quela Sunna permet de la porter à la main droite comme à la main gauche. Ach-chara al-moumt'i (6/110).

Deuxièmement, s'agissant de la désignation du doigt qui doit porter la bague, la tradition prophétique précise l'annulaire. A ce propos, Anas (P.A.a) a dit: Le prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) s'est fait fabriquer une bague et dit: nous nous sommes choisi une bague et y avons fait pratiquer une gravure. Que personne n'y grave rien d'autre. Anas dit: c'est comme je le voyais encore briller à son annulaire. (Rapporté par al-Bokhari (5874) qui consacre au sujet un chapitreintitulé : chapitre sur le port de la bague à l'annulaire

En outre, on a reçu l'interdiction de porter la bague à l'index et au majeur. A ce propos, un hadith

reçu d'Ali ibn Abi Talib (P.A.a) dit: Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) m'a interdit de porter une bague à mon doigt que voici désignant du geste le majeur et celui qui le suit (l'index) (Rapporté par Mouslim;2078).

Allah le sait mieux.